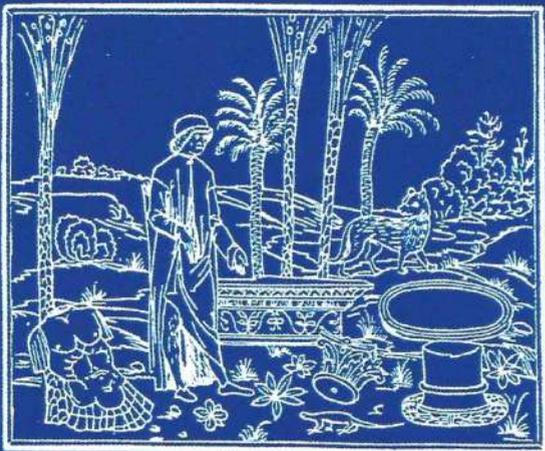


Sous la direction de
Jacques Bouineau

Domination culturelle à l'antique et innutrition culturelle



MEDITERRANÉES

L'Harmattan

Domination culturelle à l'antique
et innutrition culturelle

Méditerranées

Collection dirigée par Jacques Bouineau

La nouvelle collection « Méditerranées » a pour objectif de s'intéresser au dialogue nord-sud en mettant en avant les racines culturelles méditerranéennes qui portent vers un réel rapprochement des deux rives.

Les études se feront dans deux directions : d'une part la notion de romanité, d'autre part celle de culture méditerranéenne. La romanité est constituée par la formation des modèles juridiques, politiques, sociaux et artistiques qui composent les assises de l'empire romain, ainsi que par les créations issues de cet empire. Ce double mouvement, antérieur et postérieur à Rome, qui a uni autour du *mare nostrum* l'ensemble des terres méditerranéennes, exprime une des originalités de la Méditerranée et permet de rapprocher des cultures qui, dans le monde contemporain, oublient souvent ce qu'elles portent en commun.

Par ailleurs une réflexion en ce sens pousse à considérer sous un nouvel angle les assises de la construction européenne. L'Europe est en effet radicalement différente dans les terres méridionales pètries de romanité et dans les terres septentrionales qui en furent moins imprégnées.

Dernières parutions

Benjamin GALERAN-REMY, Kévin HENOCQ (sous la dir.), *Humanisme et société. Aspects antiques et méditerranéens. Regards croisés de jeunes chercheurs*, 2023.

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Domination culturelle antique et culture méditerranéenne. Actes du Colloque de Méditerranées au Caire*, 2022.

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Domination et Antiquité. Aspects sociaux et économiques*, 2021.

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Les aspects politico-juridiques de la domination. De l'Antiquité au Moyen Âge*, 2020.

Ahmed DJELIDA, *L'ordre et la diversité. La construction de l'institution royale en Italie normande au XII^e siècle*, 2020.

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *L'environnement méditerranéen*, 2019.

Sous la direction de
Jacques Bouineau

Domination culturelle à l'antique
et innutrition culturelle

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2023

5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-14-034021-5

EAN : 9782140340215

Actes du Colloque de *Méditerranées*
au Caire
(volume 2)

Textes préparés et mis en forme par
Didier COLUS

Comité scientifique

- Damien AGUT-LABORDERE (chargé de recherches au CNRS, équipe ArScAn - Nanterre)
- Paolo ALVAZZI DEL FRATE (professeur d'Histoire du Droit – Université de Rome-Roma Tre)
- Jacques BOUINEAU (professeur émérite d'Histoire du Droit – Université de La Rochelle)
- Emmanuelle CHEVREAU (professeur de Droit romain – Université de Paris II Panthéon-Assas)
- Sophie DEMARE-LAFONT (professeur d'Histoire du Droit – Université Panthéon-Assas, directeur d'études à l'EPHE, PSL)
- Olivier DESCAMPS (professeur d'Histoire du Droit – Université Panthéon-Assas)
- Athina DIMOPOULOU (professeur d'Histoire du Droit - Université nationale et capodistrienne d'Athènes)
- Florent GARNIER (professeur d'Histoire du Droit – Université de Toulouse Capitole)
- Burt KASPARIAN (maître de conférences d'Histoire du Droit – en détachement à l'IFAO)
- Stavroula KEFALLONITIS (maître de conférences de Grec ancien – Université de Saint-Etienne)
- Bernard LEGRAS (professeur d'Histoire grecque - Université de Paris I)
- Cécile MICHEL (directrice de recherches au CNRS – professeure d'Assyriologie – Université de Hambourg)
- Lahcen OULHAJ (professeur d'Économie – Université Mohamed V de Rabat)

Sommaire

Jacques BOUINEAU Éditorial	11
--------------------------------------	----

Introduction

Jacques BOUINEAU Réflexions politiques autour du portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud	15
--	----

Environnement méditerranéen

Ivan BILIARSKY Domination culturelle et réception de droit	65
Anthony CRESTINI La valeur juridique de l'espace symbolique dans les représentations florentines du XV ^e siècle	91
Matteo MARCATTILI Gouvernement pontifical et droits antiques et anciens à Avignon au XV ^e siècles	109

Environnement européen

Benoît ALIX

Remarques sur l'usage de la parole comme
moyen du gouvernement ecclésiastique
local (XIIIe-XIVe siècles) 169

Benjamin GALERAN-REMY

Marguerite Ière de Danemark et
l'Union de Kalmar : une volonté
d'hégémonie personnelle ? 235

Paolo ALVAZZI DEL FRATE

La « domination de la nature ». Les juristes
et l'*invention* de la nature 269

Raphaël CAHEN

Domination et question d'Orient dans la pensée
politique et juridique du comte d'Hauterive 285

Héritages

Patrick CHARLOT

L'Antiquité contre le Monde moderne :
une lecture de Charles Péguy 309

Érik NEVEU

Dominations et cultures de résistance
dans quelques romans égyptiens 335

Éditorial

Pour faire écho au premier volume intitulé *Domination culturelle antique et culture méditerranéenne*, Méditerranées a choisi de présenter un ensemble de textes sous le titre « Domination culturelle à l'antique et innutrition culturelle ». Le premier volume était exclusivement consacré à l'Antiquité, alors que celui-ci s'intéresse aux héritages de l'Antiquité. Sur le plan formel, il reprend la structure du précédent : une introduction pour débiter et une ouverture pour achever encadrent deux séries de contributions, l'une portant sur les héritages méditerranéens, l'autre sur les héritages européens.

L'introduction est due à Jacques Bouineau qui propose une réflexion à partir du célèbre portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud. On sait que ce tableau a servi de modèle aux représentations ultérieures non seulement des portraits des souverains, mais également des portraits de manière générale. Ce qui mérite d'être plus spécifiquement souligné ici est la manière dont l'Antiquité est mobilisée. C'est-à-dire la façon dont cette référence, que l'on retrouve de manière générale dans l'art européen, est à la fois banale et déterminante. Les différents pays d'Europe sont en effet culturellement proches et politiquement différents : la manière de gouverner connaît bien des nuances et l'utilisation de l'antique ne signifie pas partout la même chose. De plus, au-delà de ces fausses similitudes, et sachant que l'Antiquité a été mobilisée de toutes les manières jusqu'à nos jours encore, il importe de chercher à découvrir qui est le personnage dont Hyacinthe Rigaud dresse le portrait en majesté. Depuis la Renaissance, une question revient en effet sans cesse : où est l'homme derrière le portrait ? La réponse qu'apporte Rigaud est décisive.

L'ouvrage est ensuite divisé en deux parties : l'environnement méditerranéen et l'environnement européen. Le premier présente trois espaces de la rive nord de la Méditerranée : le monde cyrillique, l'Italie et la France.

Ivan Biliarsky montre la manière dont le christianisme adapté aux Slaves permet de faire entrer le droit byzantin, c'est-à-dire le dernier état du droit romain, dans une nouvelle aire géographique et donc de poser la question de la domination culturelle qui semble y être attachée.

Se trouve-t-on dans un état comparable dans la Florence que dépeint Anthony Crestini au XV^e siècle ? Si l'on demeure sur le terrain juridique, le contexte florentin n'a rien en commun avec celui de la Bulgarie : la romanité n'y est pas un produit d'importation, mais elle permet au contraire de penser à nouveau l'espace politique dans une *res publica* réinventée.

Quant à l'Avignon papale à laquelle se consacre Matteo Marcattili elle constitue en soi une synthèse au XV^e siècle entre un fonctionnement municipal qui doit beaucoup à la culture méditerranéenne et à la présence pontificale matérialisée par son légat. L'influence romaine n'est plus seulement celle de la ville antique, mais celle de Rome, devenue *caput* et *cardo* de l'Église.

La transition du monde méditerranéen au monde européen est assurée par l'étude de Benoît Alix. Le droit canonique est en effet par sa nature même le vecteur jailli de l'institution ecclésiastique et destiné à irriguer l'ensemble de la chrétienté. Ici *cardo*, l'évêque est celui par qui tout transite pour paître et régir l'Église universelle sur la base de règles romaines et chrétiennes.

En contrepoint, le mode d'exercice du pouvoir au nord de l'Europe tel que l'analyse Benjamin Galeran-Rémy, malgré une teinture de romanité, apparaît bien éloigné d'une *res publica*. Ici un homme – entendu au sens d'être humain,

puisqu'il s'agit en l'occurrence d'une femme— est bien plus à l'origine des institutions d'union qu'en charge de celles-ci.

Ce qui conduit Paolo Alvazzi del Frate à revenir sur la place de la nature dans l'environnement juridique. Se présente-t-elle comme un substitut à la règle, au statut, à la loi romaine, ou bien s'en inspire-t-elle pour, à une époque où l'environnement intellectuel s'est modifié, matérialiser cette innutrition antique qui donne son titre au volume ?

Et donc, par une sorte d'effet en retour, l'action du comte d'Hauterive présentée d'après des archives inédites par Raphaël Cahen, nous fait revenir en Méditerranée, mais cette fois depuis le Nord, à une époque où la rive orientale du berceau européen est devenue la « question d'Orient ».

Deux directions sont donc apparues au fil de ces travaux : une Antiquité éternelle et un regard porté sur l'Autre.

C'est à Péguy que Patrick Charlot a demandé de fournir les premiers éléments de conclusion. L'Antiquité sert d'abord à conjurer le monde moderne sur le mode tragique et sur le mode épique. Elle sert surtout à proposer une alternative à des valeurs dont on sent bien qu'elles ne sont pas aussi universelles que celles de l'Antiquité, car il leur manque d'avoir servi à l'innutrition des hommes.

Erik Neveu quant à lui restitue l'âme de la Méditerranée éraflée, jugulée, mais sans cesse vivante. Cette âme qui, depuis l'Antiquité, fournit des modèles, ouvre des perspectives, accompagne et inspire ceux qui ont su la comprendre dans toutes ses dimensions.

Jacques BOUINEAU

Méditerranées

Conseil d'administration

- ABDALLAH Amal (professeur de Droit privé – Université libanaise – Beyrouth)
- ABD EL-HAMID Hassan (professeur d'Histoire et de Philosophie du Droit – Université du Caire-Aïn Shams)
- AGRESTI Jean-Philippe (recteur de Corse)
- AIMERITO Francesco (professeur d'Histoire du Droit – Université du Piémont oriental – Turin)
- ALVAZZI del FRATE Paolo (professeur d'Histoire du Droit – Université de Rome-Roma Tre)
- ANDRAULT Claude (professeure émérite d'Histoire de l'Art – Université de Poitiers)
- BILIARSKY Ivan (professeur d'Histoire du Droit – Université de Varna)
- BOUINEAU Jacques (professeur émérite d'Histoire du Droit – Université de La Rochelle)
- BOURAOUI Soukaina (directrice du Centre des Femmes Arabes pour l'Enseignement et la Recherche – Tunis)
- CANTARELLA Glauco Maria (professeur d'histoire médiévale – Université de Bologne)
- CARVALHO Thérance (professeur d'Histoire du Droit – Université de Nantes)
- CHEVREAU Emmanuelle (professeur de Droit romain – Université de Paris II Panthéon-Assas)
- CHINO Hadrien (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de Reims)
- COPPOLA Raffaele (professeur de Droit ecclésiastique – Université de Bari)
- CROS Nathalie (professeur de Langues anciennes en classes préparatoires – Lycée Descartes de Tours)

- DEBAT Olivier (professeur de Droit privé – Université de Toulouse I)
- DELRUE Baptiste (avocat – Paris)
- DEMARE-LAFONT Sophie (professeur d'Histoire du Droit – Université de Paris II Panthéon-Assas)
- DESCAMPS Olivier (Professeur d'Histoire du Droit – Université Panthéon-Assas Paris II)
- DI DONATO Francesco (professeur d'Histoire du Droit – Université de Naples)
- DJELIDA Ahmed (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de Reims-Champagne-Ardenne)
- FARRUGIA Edward (professeur ordinaire de dogme et de patrologie orientale – Pontificium Institutum Orientalium Studiorum – Rome)
- FERRE-ANDRE Sylvie (professeur de Droit privé – Université de Lyon III)
- FIORAVANTI Marco (chercheur en histoire du Droit médiéval et moderne – Université de Rome «Tor Vergata »)
- GARNIER Florent (professeur d'Histoire du Droit – Université de Toulouse I-Capitole)
- GASPARINI Eric (professeur d'histoire du Droit – Aix-Marseille Université)
- GAZZANIGA Jean-Louis (professeur honoraire d'histoire du Droit – Vicaire apostolique)
- GRIMAL Nicolas, membre de l'Institut (professeur émérite d'Égyptologie – Collège de France)
- HAROUEL Jean-Louis (professeur émérite d'Histoire du Droit – Université Panthéon-Assas)
- HECKETSWEILER Laurent (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de Montpellier I)
- HELMIS Andréas (professeur d'Histoire du Droit – Université d'Athènes)
- HOCQUELLET Jean-Pierre (inspecteur pédagogique régional honoraire)

- JAULIN Arnaud (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de Brest)
- KAIROUANI Ali (professeur assistant à la FSJES de Rabat)
- KASPARIAN Burt (maître de conférences d'Histoire du Droit – en détachement à l'IFAO)
- LOBRANO Giovanni (professeur de Droit romain – Université de Sassari)
- MEHDI Rostane (professeur de droit public – Université d'Aix-Marseille et Collègue européen de Gand)
- MICHEL Cécile (directrice de recherches au CNRS – professeure d'Assyriologie – Université de Hambourg)
- MORIN Michel (professeur de Droit civil – Université de Montréal)
- MOUSSA Fadhel (professeur émérite de Droit public – Université de Tunis)
- OST François (professeur de philosophie du Droit – Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles)
- OULAJ Lahcen (professeur d'Economie – Université Mohamed V de Rabat)
- PREVOST Xavier (professeur d'Histoire du Droit – Université de Bordeaux)
- PROTOPAPAS Maria (directeur de recherche au centre de recherche sur la philosophie grecque – Académie d'Athènes)
- QUENET Maurice (Conseiller d'Etat honoraire)
- RAINER Michael (professeur de Droit romain – Université de Salzbourg)
- SAADE Leila (professeur de Droit privé – Université libanaise)
- SEDJARI Ali (professeur de Droit public – Université Mohamed V de Rabat)
- STURMEL Philippe (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de La Rochelle)

TANEV Constantin (professeur d'Histoire du Droit –
Université de Sofia)

TZITZIS Stamatios (directeur de recherches au CNRS)

VIALA Alexandre (professeur de Droit public – Université
de Montpellier)

YOUNI Maria (professeur d'Histoire du Droit – Université
de Komotini)

Bureau de l'association

Président : Jacques BOUINEAU (professeur émérite d'Histoire du Droit – université de La Rochelle)

Vice-président : Hassan ABD EL-HAMID (professeur d'Histoire et de Philosophie du Droit – université « Aïn Shams » - Le Caire)

Secrétaire : Ahmed DJELIDA (maître de conférences d'Histoire du Droit – université de Reims-Champagne-Ardenne)

Secrétaire-adjoint : Mohamed Nabout El-Fatah Mohamed (doctorant en Philosophie du Droit – université de La Rochelle)

Trésorier : Philippe STURMEL (maître de conférences d'Histoire du Droit – université de La Rochelle)

Trésorier-adjoint : Benjamin GALERAN (ATER d'Histoire du Droit – université de Rouen)

Chargé des publications : Anthony CRESTINI (enseignant-chercheur contractuel d'Histoire du Droit – université de La Rochelle)

Chargé de communication : Kevin HENOCQ (doctorant en Histoire du Droit – université de La Rochelle)

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN CONGO
219, avenue Nelson Mandela
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN MALI
ACI 2000 - Immeuble Mgr Jean Marie Cisse
Bureau 10
BP 145 Bamako-Mali
mali@harmattan.fr

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN TOGO
Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
16, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIBRAIRIE DES SAVOIRS
21, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE
53, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

Domination culturelle à l'antique et innutrition culturelle

Ce livre est consacré principalement à des phénomènes de domination dans l'espace méditerranéen et dans l'espace européen, avec deux temps forts chronologiques : le Moyen-Âge et l'époque contemporaine.

Les contributions rendent compte d'un mouvement : celui qui a permis une innutrition culturelle de l'ensemble des pays européens et la permanente suspicion qui varie dans sa lettre, mais respire du même souffle : celui de la culture issue de l'Antiquité.

Ce volume constitue le second volet des actes du colloque tenu au Caire en 2021 à l'Université Aïn Shams et à l'IFAO, sous l'égide du CEIR et de Méditerranées.

Agrégé des facultés de droit et docteur en histoire médiévale, professeur émérite d'histoire du droit, Jacques Bouineau a été successivement professeur aux universités de Poitiers, Paris X-Nanterre, La Rochelle, Le Caire et aux Écoles de Coëtquidan-Saint-Cyr. Il est président de l'association Méditerranées et de l'Institut Montpensier.

Ont également contribué à ce volume : Ivan Biliarsky, Anthony Crestini, Matteo Marcattili, Benoît Alix, Benjamin Galeran-Rémy, Paolo Alvazzi del Frate, Raphaël Cahen, Patrick Charlot et Erik Neveu.

ISBN : 978-2-14-034021-5

38 €

